



Décision de radiodiffusion CRTC 2025-55

Version PDF

Gatineau, le 21 février 2025

7202377 Canada Inc.
L'ensemble du Canada

Demande 2025-0016-5, reçue le 16 janvier 2025

Cooking Channel Canada – Révocation de licence

1. 7202377 Canada Inc., une filiale de Corus Entertainment Inc., a demandé la révocation, avec prise d'effet le 15 janvier 2025, de la licence de radiodiffusion qu'elle détient relativement au service facultatif de langue anglaise Cooking Channel Canada, initialement accordée dans *Relationship Television*, Décision de radiodiffusion CRTC 2001-304, 4 juin 2001, pour le service alors appelé Relationship Television.
2. Compte tenu de la demande du titulaire et conformément à l'alinéa 9(1)f) et au paragraphe 24(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, le Conseil **révoque** la licence de radiodiffusion attribuée à 7202377 Canada Inc. pour l'entreprise susmentionnée.

Secrétaire général